

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 2021 À 14H00

Administrateurs présents : C. Barthelemy - M. Berger - J. Cayon-Glayère - L. Guénée - C. Herrera - C. Monfort - M-L Paugam - C. Philibert - M. Sahuc - G. Sumner - M. Coudert – D. Bailly

Administrateurs absents excusés : G. Depeyre

Rappel de l'ordre du jour :

- Informations générales concernant le Club
- Clôture et approbation des comptes
- Bilan des adhésions au Club et de chaque activité après le premier mois de la nouvelle saison
- Candidatures / démissions Conseil d'Administration
- Mandats administrateurs qui se terminent cette année : Jean Cayon-Glayère, Michel Coudert, Bernadette Gallo, Laurence Guénée, Jean-Jacques Gueydan, Claude Monfort, Michel Sahuc.
- Préparation de l'Assemblée Générale du 8 novembre 2021
- Rappel Pass Sanitaire
- Questions diverses

1. INFORMATIONS GENERALES DU CLUB

Graham Sumner a fait les démarches auprès de la Mairie afin d'obtenir la même subvention qu'il y a deux ans.

Il va redemander à la Mairie pour savoir si le « pass sanitaire » doit être présenté à toutes les séances des différentes activités.

Tout va bien dans le club.

2. CLOTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Les comptes ne sont pas significatifs du fait du dysfonctionnement du club dû au coronavirus.

Les Recettes & Dépenses et le Bilan de l'Exercice ont été présentés par Jean Cayon-Glayère. Une copie de ces documents est donnée à la fin de ce compte rendu (Annexes 1 et 2).

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

3. BILAN DES ADHESIONS AU CLUB :

A ce jour, 244 adhésions ont été enregistrées cette année par rapport à 255 adhérents l'an dernier : 169 femmes et 75 hommes, 190 adhérents de Voreppe et 54 extérieurs

- **Sorties Loisirs :** 53 inscrits (hier sortie à Virieu. Musée de la Galoche et Château de Virieu, visite de l'atelier de fabrication des semelles).

- **Aquagym** : Des inscriptions pour 97 cours d'aquagym de la part de 84 adhérents (13 personnes se sont inscrites à deux cours/semaine). La présence aux cours est bien équilibrée : 24 et 21 personnes pour les cours du mardi, 24 et 28 le vendredi. Tout se passe bien, les adhérents sont contents. Les participants des cours de vendredi matin sont très satisfaits d'Alberto Garcia-Medina (maitre-nageur)
- **Randonnée** : 98 inscriptions (+ 2 ou 3 en attente) à ce jour. Certaines personnes inscrites à cette activité sont peu assidues et ne viennent qu'au repas de fin d'année et à la journée à thème (il faudrait essayer de les inciter à s'inscrire aux sorties loisirs en plus). Pas de randonnée la semaine prochaine en raison des vacances scolaires. Le repas de fin d'année pour la randonnée est fixé au 9 décembre (Château des Adhémar à Montélimar - inscriptions le jour de l'AG). Colette Barthélémy va prendre les inscriptions au cours des mois de novembre et décembre pendant l'absence de Monique Berger, et Georges Perret s'occupera de commander le car.
- **Gymnastique** : à ce jour, il y a 42 personnes inscrites (un peu moins que d'habitude) avec 22 personnes (très assidues) pour la gymnastique douce et 20 pour la gymnastique tonique (moins assidus). Suite à notre demande, la Mairie nous a informés qu'il n'y avait aucune salle disponible pour les cours de stretching demandés par plusieurs personnes, soutenues par Nathalie Victor, notre animatrice. Graham Sumner va redemander à la Mairie. Un(e) responsable de l'activité n'a pas encore été trouvé(e). Brigitte Brugère-Dupuis s'occupe du premier cours.
- **Tarot** : à ce jour, 21 inscrits aux séances de lundi et mercredi, 18 le vendredi soir. Nous allons fêter le Beaujolais le 3^{ème} vendredi de novembre, on va demander une subvention du Club en cas de besoin. Les comptes du tarot (lundi et mercredi après-midi) et du tarot rencontre (vendredi soir) sont regroupés maintenant
- **Scrabble** : 12 inscrits (présence hebdomadaire entre 4 et 10 personnes)
- **Pétanque** : 32 adhérents (de nouveaux inscrits cette année), on peut noter une bonne assiduité des membres. Jean-Claude Faure pourrait peut-être prendre la responsabilité de cette activité.
- **Belote** : reprise de l'activité à Charminelles depuis le 12 octobre. Le Pass sanitaire est demandé à chaque séance

4. CANDIDATURES / DEMISSIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Démissions : Michèle Lanthelme, Odette Masuit, Bernadette Gallo, Jean-Jacques Gueydan

Mandats d'administrateur qui se terminent cette année : Jean Cayon-Glayère, se représente mais souhaiterait être remplacé bientôt. Michel Coudert, Laurence Guénée, Claude Monfort et Michel Sahuc sont d'accord pour se représenter lors de l'AG de novembre.

5. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2021

Voir la fiche de recommandations sanitaires donnée par la mairie (en Annexe 3).

Pour les convocations à l'AG envoyées par mail, il semblerait que de nombreux adhérents ne lisent pas ces mails car ils sont traités comme des mails spam (inciter les adhérents à vérifier leur dossier spam régulièrement). Une solution possible : envoyer les mails par "paquets" de 10 maximum pour éviter qu'ils soient traités comme spams.

Préparation de la salle à 9h ; Michel Sahuc et Graham Sumner sont volontaires. En plus, faire appel à d'autres personnes lors de la randonnée du 4 novembre

Ouverture de la salle à 13h30. A l'entrée de la salle il faudra être nombreux pour vérifier les entrées et compléter la feuille de présence. Chantal Herrera vérifiera le Pass sanitaire à l'entrée et le port du masque.

En principe, chaque responsable d'activité devra faire un compte rendu de son activité lors de l'AG.

Monique Berger s'occupera du buffet à la suite de l'AG.

6. QUESTIONS DIVERSES :

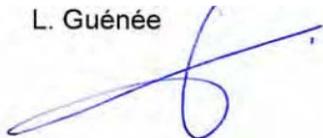
Il faudrait compléter le calendrier des activités car il manque le tarot et la belote.

Sur le site il manque les lieux des prochaines sorties loisirs.

Prochaine réunion du Conseil d'Administration après l'Assemblée Générale : le 26/11/2021

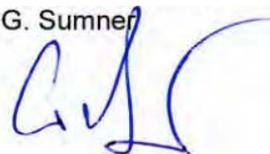
La Secrétaire

L. Guénée

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke.

Pour la Présidence Collégiale

G. Sumner

A blue ink signature consisting of a stylized 'G' followed by a large, sweeping flourish.

ANNEXE 1 - Recettes et Dépenses 2020-2021



Dépenses et Recettes

ANNÉE 2020 / 2021

Date : 31 août 2021

N°	POSTES	RECETTES	DEPENSES
110	Cotisation annuelle FFRP		70,00 €
111	ASSURANCES		1 131,00 €
112-113-114	FRAIS DE BUREAU		1 413,38 €
115	FRAIS DIVERS	- €	45,75 €
116	INVESTISSEMENT		79,90 €
117	SOLIDARITÉ ET RÉCEPTION		220,00 €
118	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		897,03 €
119	FRAIS DE FORMATION		-106,00 €
211	SUBVENTION	2 100,00 €	
212	COTISATION	4 704,00 €	
213	INTÉRÊT LIVRET	227,11 €	
121-221	RANDO	10 033,00 €	22 115,88 €
122-222	GYMNASTIQUE	1 219,00 €	2 129,39 €
123-223	AQUAGYM	2 494,00 €	2 473,00 €
	PETANQUE		69,77 €
131-231	SÉJOURS	- €	- €
132-232	SORTIES POUR TOUS	- €	- €
133-233	BELOTE & Gouter	- €	- €
134-234	TAROT		- €
135-235	TAROT RENCONTRE		- €
137-237	SCRABBLE		- €
TOTAUX		20 777,11 €	30 539,10 €

Le Trésorier

La Présidence Collégiale

9, rue Xavier Jouvin – 38340 VOREPPE
e-mail : celvoreppe@sfr.fr

ANNEXE 2 - Bilan de l'Exercice 2020-2021



Voreppe, le 31 août 2021

BILAN DE L'EXERCICE 2020-21

POSTES	RECETTES	DÉPENSES
<i>FONCTIONNEMENT</i>	7 031,11 €	3 751,06 €
<i>SPORTS</i>	13 746,00 €	26 788,04 €
<i>LOISIRS</i>	0,00 €	0,00 €
	=====	=====
TOTAL :	20 777,11 €	30 539,10 €
	=====	=====
Résultat:		-9 761,99 €
	=====	=====
	20 777,11 €	20 777,11 €

<i>Bilan financier</i>	
<i>Trésorerie au : 31/08/2020</i>	44 547,59 €
Recettes de l'exercice	20 777,11 €
Dépense de l'exercice	-30 539,10 €
	=====
<i>Trésorerie au : 31 août 2021</i>	34 785,60 €

<i>Composition de la trésorerie au 31 août 2021</i>	
Compte courant C.C,P	2 038,52 €
Compte Livret A	35 332,36 €
	=====
total des soldes	37 370,88 €
Encaissement en cours	-2 514,00 €
Chèques en cours	-71,28 €
	=====
total trésorerie après règlements et encaissements	34 785,60 €
	=====
Résultat:	-9 761,99 €

Le Trésorier

La collégiale

9, rue Xavier Jouvin – 38340 VOREPPE
e-mail : celvoreppe@sfr.fr

ANNEXE 3 - Maire de Voreppe - Fiche de Recommandations Sanitaires

NOTICE SANITAIRE DE LA MAIRIE UN IMPACT SUR TOUTES LES ACTIVITÉS DU CLUB

Le décret n°2021-1059 du 7 août 2021 prescrit les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, dont la mise en place du pass sanitaire exigé dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire.

Les équipements gérés par le Pôle Culture, Animation et Vie Locale de Voreppe rentrent dans ce critère : les équipements sportifs (couverts et de plein air), les salles festives et les salles de réunions.

En application de ce décret, le pass sanitaire est dès à présent obligatoire pour l'accès à tous ces équipements pour les personnes majeures. Cette application entrera en vigueur pour les mineurs (dès 12 ans) à compter du 1er octobre prochain. Cela concerne aussi bien les activités régulières que les réunions et les manifestations associatives. Les associations ont la charge du contrôle et du respect du pass sanitaire de leurs adhérents et utilisateurs. Ce contrôle peut être réalisé au moyen de l'application mobile "TousAntiCovid Verif".

Le pass sanitaire consiste en la présentation d'une preuve sanitaire parmi les 3 suivantes (format papier ou format numérique à partir de l'application TousAntiCovid) :

- attestation de vaccination complète
- test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 heures
- résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Concernant les manifestations se déroulant sur l'espace public ou en extérieur, le pass sanitaire est requis selon l'organisation et le lieu de l'événement. Dans ce cas, vous devrez prendre attache auprès du Pôle CAVL pour définir les modalités à appliquer.

Enfin, nous vous rappelons que le respect des gestes barrières reste en vigueur quel que soit le lieu ou l'activité :

- respect distanciation physique entre 2 personnes
- port du masque obligatoire (dès 11 ans, recommandé dès 6 ans)
- mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les participants
- désinfection du mobilier utilisé / touché, des points de contact (poignées de porte, interrupteur, ...)
- aération de la pièce avant / après votre utilisation (15 min)

Le pôle CAVL reste à votre écoute pour tout besoin d'information complémentaire.

Pôle Animation Vie Locale
Ville de Voreppe
Hôtel de Ville - CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex